

mettent d'attendre? Là se borne, sans aucun doute, l'action des absorbants; mais, dans cette limite étroite, elle ne saurait être ni contestée, ni dédaignée.

L'*ammoniaque* est le plus usuel de ces absorbants, c'est aussi le plus utile<sup>(1)</sup>. Il y a vingt ans environ, nous avons eu l'occasion de constater l'extrême efficacité de ce moyen dans un cas de tympanite stomacale. Il s'agissait d'un soldat qui, sorti de l'hôpital de Brest, où il avait été traité d'une pneumonie aiguë franche, fut pris d'une pneumatose de l'estomac, poussée à un tel point que l'organe se dessinait en saillie sous les téguments et que le refoulement du diaphragme gênait notablement la respiration. Des moyens très-variés avaient été employés sans résultats. Une potion ammoniacale fit tomber cette distension sans évacuation de gaz, et son action ne fut ni moins certaine, ni moins rapide une seconde fois, lorsque la tympanite se reproduisit.

La *liqueur de potasse* [563] est très-usitée en Angleterre et peut très-bien remplacer l'ammoniaque dans les cas de flatulence<sup>(2)</sup>.

L'*eau de chaux* [564] est peut-être le plus utile et le plus usuel de ces absorbants. On l'administre à la dose de 100 à 150 gram. par jour étendue d'eau par moitié.

La *magnésie calcinée* rend aussi de très-grands services dans le même cas<sup>(3)</sup>.

Quant aux *sels absorbants* (craies, poudre de coquilles d'huître, d'yeux d'écrevisse, d'os de sèche, sous-carbonate de magnésie, carbonates ou bicarbonates de soude), nous ne comprenons guère leur efficacité dans l'état flatulent, puisque leur décomposition au contact des acides du suc gastrique doit rendre libre une quantité considérable de gaz acide carbonique et aller précisément à l'encontre du but que l'on se propose. Mieux vaut cer-

<sup>(1)</sup> 682. L'ammoniaque s'administre, dans ce cas, à la dose de 10 gouttes, dans une potion de 120 grammes, que l'on peut, s'il est besoin, répéter deux ou trois fois; ou, pour plus de simplicité, on peut en faire prendre toutes les demi-heures 5 gouttes dans un demi-verre d'eau glacée et jusqu'à concurrence de 30 gouttes.

<sup>(2)</sup> 683. Elle s'administre à la dose de 10 à 40 gouttes dans une infusion d'écorces d'oranges. L'avidité avec laquelle la *liqueur de potasse* absorbe l'acide carbonique de l'air est une présomption en faveur de son utilité dans ce cas.

<sup>(3)</sup> 684. Nous associons d'habitude ces deux médicaments dans une potion contenant 4 gram. de magnésie calcinée, 60 gram. d'eau de chaux, 60 gr. d'eau distillée de menthe et 30 gr. de sirop de fleurs d'oranger.

tainement recourir aux alcalis. Il va sans dire que les alcalis absorbants, principalement ceux qui sont liquides (liqueur de potasse, eau de chaux) peuvent être employés en lavement, quand il s'agit d'une tympanite intestinale et que la forme du ventre et les résultats de la plessimétrie permettent de supposer que la distension gazeuse a surtout son siège dans le colon.

Je n'insiste pas davantage sur ces neutralisants des gaz gastro-intestinaux; j'y reviendrai dans une autre partie de ce livre, en m'occupant des *neutralisants physico-chimiques*.

#### ARTICLE III. — MOYENS D'ASSURER L'EXPULSION DES GAZ

Deux sortes de moyens peuvent concourir à remplir cette indication: les moyens médicamenteux qui excitent la contractilité de la tunique musculuse gastro-intestinale et les moyens mécaniques.

J'ai signalé tout à l'heure les principaux carminatifs dont l'office est double, et qui tarissent la sécrétion gazeuse en même temps qu'ils provoquent l'expulsion des gaz.

Quant aux moyens mécaniques, ils sont de deux sortes: les uns sont mis en pratique par le patient, les autres par le médecin. En ce qui concerne les premiers, ici c'est une attitude particulière, là une pratique qui n'est pas passible d'une explication satisfaisante, mais qui réussit, ce qui est une large compensation. C'est ainsi que Ripoll (de Toulouse) me signalait, dans une lettre qu'il voulut bien m'adresser par la voie des journaux (*Bullet. de therap.*, 1866, t. LXX) le soulagement que lui procure la titillation de la luette comme moyen d'expulsion des gaz qui distendent son estomac. Ce sont là des moyens à action excessivement individuelle et dont chaque flatulent fait laborieusement la conquête.

L'introduction d'une sonde suffit quelquefois pour dissiper la tympanite. Cette manœuvre pourrait être appliquée à l'estomac, et alors il conviendrait de pousser une sonde œsophagienne jusque dans sa cavité. Cette pratique est justifiée certainement quand l'asphyxie est pressante, et quand on n'a plus d'autre alternative que d'assister désarmé à des accidents dont l'issue doit être funeste, ou de recourir aux chances, moins hasardeuses qu'on ne le croit, d'une ponction de l'estomac. L'occlusion de l'orifice cardiaque, soit par contracture, soit par suite d'un rétrécissement organique étant la condition forcée de la rétention des gaz, ceux-ci s'échappent par la lumière de la sonde dès qu'elle a franchi cet anneau, sans qu'il soit nécessaire, ainsi que cela a été recommandé, d'adapter une pompe aspirante ou une seringue à